



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

ETUDE DES POTENTIALITES URBANISTIQUES ET PATRIMONIALES DE L'ENTITE D'ERQUELINNES (Partie I)

La section de Montignies-Saint-Christophe

Décembre 2001

Avec le soutien



Dans le cadre
du programme



Fonds européen
de développement régional

En partenariat avec :



Thuin



Erquelles



Boussois

Table des matières

Partie 1 : L'approche urbanistique et patrimoniale

1. Introduction

2. Analyse cartographique et commentaires historiques

- A. Carte Ferraris : situation avant la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à l'époque pré-industrielle - parfois accompagnée d'une reproduction de l'Album de Croÿ (XVIe s.).
- B. Plan Popp : situation au milieu du XIXème s., c'est-à-dire le début de l'industrialisation.
- C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours, l'impact de la révolution industrielle et les constructions récentes.

3. Le patrimoine de la section en images : perception par les spécialistes et les habitants

- A. Les ambiances urbaines.
- B. Observations sur quelques problématiques urbaines.

4. Conclusions de la première partie : première synthèse des atouts et faiblesses générales du patrimoine de la section.

• Partie 2 : L'approche sociologique (travail en cours)

1. Quelques données socio-économiques (population, logement et activité) issues des statistiques (INS).

2. « Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens », les résultats du sondage téléphonique auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiniens (enquête quantitative) ainsi que différents éléments qualitatifs de l'enquête auprès des habitants.

1. Introduction

Avis important au lecteur ! A lire absolument avant d'aller plus loin dans l'examen du document afin de comprendre la démarche !

En septembre 1999, le **Conseil communal unanime** décidait de réaliser, **avec l'ensemble des acteurs locaux** (citoyens, élus, administrations, acteurs économiques), une opération de valorisation concertée des centres urbains. Celle-ci serait menée par **Espace Environnement**, en partenariat avec la **Commune** (Collège et Conseil), la **Région wallonne** et **l'Europe** (programme Interreg), avec la complicité des homologues français du Val de Sambre pour donner à ce projet un **caractère transfrontalier**.

Ce travail a commencé logiquement par une analyse de l'état du cadre de vie et de ses atouts, sorte « d'audit ». Espace Environnement appelle cette analyse qu'il a conçue : les « **études de potentialités** ».

Ces études rassemblent les éléments d'architecture, du patrimoine, de l'espace, ... qui font la richesse mais aussi l'originalité d'une localité. Ce sont ces éléments qui font la « personnalité » d'une commune, qui font que l'on s'y retrouve, que l'on s'y sent chez soi, mais aussi qui font la fierté des habitants.

Des études de potentialités sont réalisées pour chacune des sections des deux entités d'Erquelines et Thuin. Les richesses locales sont présentées en 14 documents (six pour les anciennes communes d'Erquelines et huit pour Thuin). Ceux-ci constituent une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs afin d'aboutir à des propositions d'aménagements dans chacune des anciennes communes.

Les études de potentialités sont le résultat d'une double approche :

- l'approche urbanistique et patrimoniale, résultat de l'approfondissement des connaissances des lieux par les auteurs de l'étude, avec un premier éclairage local fourni par des habitants;
- l'approche sociologique, basée sur l'enquête auprès des habitants et des édiles communaux, et alimentée par quelques données socio-économiques.

Cette première partie concerne l'**approche urbanistique et patrimoniale**. Elle comporte deux chapitres majeurs :

- une analyse des cartes d'époques différentes permettant de retracer l'**évolution urbanistique des noyaux bâtis**.

Les documents utilisés¹ sont :

- la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens appelée « carte Ferraris », réalisée entre 1770 et 1778 et éditée par le Crédit communal, et lorsqu'elles existent, les reproductions de l'Album de Croÿ (également édité par le Crédit communal), ensemble de gouaches représentant les domaines du duc de Croÿ réalisées à la fin du XVIème - début XVIIème siècles;

¹ Tous les plans sont présentés avec le nord vers le haut.

- les plans parcellaires de l'Atlas cadastral de Belgique dits « Plan Popp » datant des années 1860-1870;
- les plans « Picc » édités depuis les années 1990 par le Ministère de l'Équipement et des Transports (Source : MET-D.432 - Lic. n° D432/9906/001Espace Environnement), complétés par les données en terme d'affectation aux Plans de secteur, datés de 1979 pour Thuin-Chimay et 1983 pour Mons-Borinage.

Cette analyse est enrichie de quelques données historiques issues du *Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative des communes de Belgique* (Crédit Communal, 1983 sous la direction d'H. Hasquin) ou des publications principales des cercles locaux.

- un panel de photographies mettant en évidence les **caractéristiques majeures et les ambiances** de chaque lieu. Le choix des images porte sur :
 - prioritairement, les éléments intéressants au point de vue culturel et social du patrimoine urbain (bâtiments et espaces);
 - ensuite, des situations problématiques à améliorer.

Chaque photo est accompagnée de commentaires résumant la vision conjointe de quatre spécialistes (architecte, géographe-urbaniste, historien de l'art et éco-conseiller). Les *commentaires en italique* ont été recueillis auprès d'habitants faisant souvent partie d'associations locales que nous remercions pour leur participation ainsi que pour leur relecture de certaines études.

Remarque : la mention « Inventaire » renvoie à l'Inventaire du Patrimoine monumental, réalisé par l'Administration wallonne. Il s'agit d'un vaste répertoire édité par agglomération, en 20 tomes. Il reprend des bâtiments considérés comme les fleurons du patrimoine wallon, dont la préservation est vivement souhaitée, et a depuis peu une valeur réglementaire. Il est actuellement en cours de révision. Un bâtiment reçoit une « pastille » lorsqu'il mériterait d'être classé ou protégé.

A partir de ces deux analyses, émergent des premières conclusions qui devront être confrontées à la deuxième partie de l'étude, **l'approche sociologique**.

Celle-ci comportera :

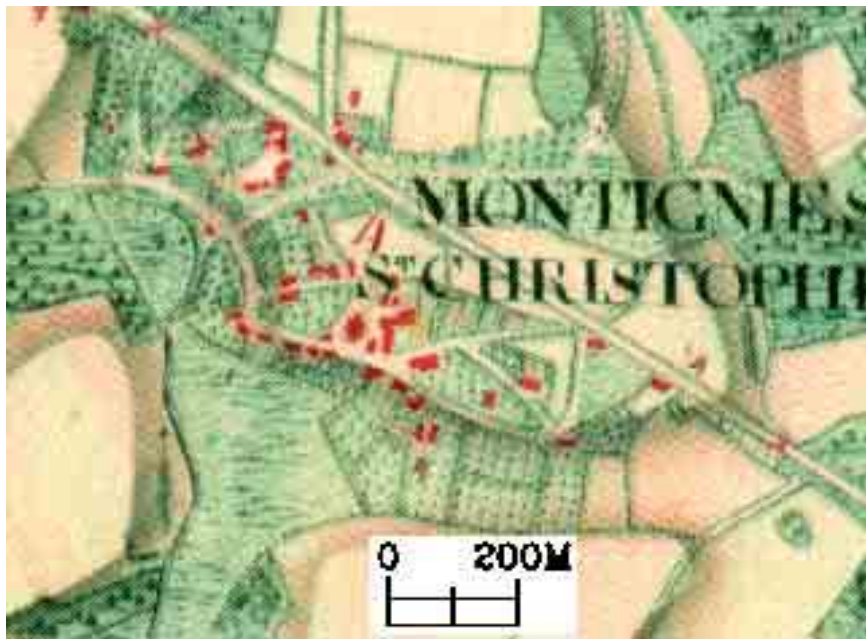
- une **analyse socio-économique**, c'est-à-dire principalement des données concernant l'évolution démographique de la section, les revenus des habitants et les informations en lien direct avec la problématique de la conservation du patrimoine des logements;
- une analyse de la perception du patrimoine par la population permettant de mettre en évidence les **lieux-phares du patrimoine social des espaces et du bâti** ainsi que les problèmes principaux exprimés à leur égard.

L'approche urbanistique et patrimoniale que vous avez en main et l'approche sociologique formant **les études de potentialités seront soumises au Conseil communal et à l'ensemble des acteurs locaux** pour qu'elles reflètent bien **l'image de la commune en 2000**. Ce travail fait, ce sera le moment de passer aux **pistes d'aménagements**. Leur consultation aura lieu avant leur montage, pour les voir se réaliser dans les années qui viennent.

Avertissement !

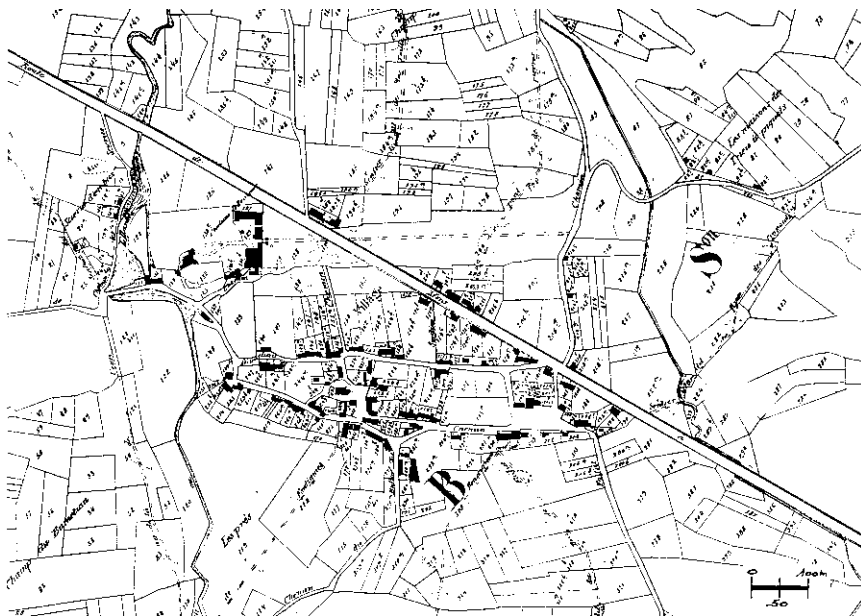
En aucune manière, les auteurs ne désirent porter un jugement sur qui que ce soit par ces constats. Ils mettent surtout en avant les richesses et les potentialités des centres urbains pour aboutir à des propositions d'aménagements. Il y est fait mention d'erreurs urbanistiques et de mauvais aménagements, tant privés que publics. Ceux-ci ont souvent été le fait de mode, propre à une époque du « tout à la voiture », du « tout au modernisme », mode dans laquelle les villes européennes sont malheureusement quasi toutes tombées. Le propos n'est pas là...

Ensemble, toutes les forces politiques de la commune ont résolument entrepris cette action de valorisation pour engager l'avenir dans un développement original, propre à la région et ce, en utilisant la proximité de la France comme un atout. C'est donc un fameux pari pour demain.



A

Source : Crédit communal



B



C

A. Carte Ferraris : le noyau bâti antérieur à la fin du XVIIIème siècle

L'existence du village de Montignies-Saint-Christophe est attestée dès le IXème siècle puisqu'il est cité comme bien appartenant à l'abbaye de Lobbes (polyptyque de Lobbes de 868). La découverte d'une villa romaine à proximité (lieu-dit « Terre d'au village ») indique déjà un habitat dès les premiers siècles de notre ère.

Il existait une seigneurie dès le XIème siècle aux mains de la famille de Montigny. Reconstitué deux fois, en 1804 et après 1918, le château conserve peu de traces de ses origines médiévales (courtines transformées en murs de soutènement).

La carte Ferraris nous montre l'extension du noyau villageois à la fin du XVIIIème siècle. Celui-ci est situé à l'est de la Hantes, entre la rivière qui serpente et l'axe rectiligne de la route de Mons.

- On distingue le front est de la place Herment bordé d'un ensemble de bâtisses. L'esplanade de l'église (XVème siècle) est plus vaste que la place actuelle. L'orientation nord-sud de l'église semble différente de celle de l'édifice actuel remanié au XIXème siècle. La rue Grande, formant à cette époque la limite sud, est déjà bien bâtie, de même que le départ de la rue Baudson rejoignant l'angle nord-ouest de la place.
- Prolongeant la rue Grande, la rue du Pont romain dont le tracé courbe épouse celui de la Hantes est nettement perceptible. Elle est interrompue à mi-parcours par la rue du Château non encore bâtie. Elle rejoint le « pont romain » qui date toutefois vraisemblablement de la fin du moyen-âge et qui est situé en contrebas du village. Entre celui-ci et la route de Mons, diverses constructions s'étagent sur le versant : la ferme du moulin (deuxième moitié du XVIIIème siècle), le château dans sa version ancienne aux proportions très modestes et la ferme du château, ensemble fortifié remontant au XVIIème siècle.

Des illustrations de la fin du XVIème siècle, reproduites dans l'Album de Croÿ (voir page 10), permettent de visualiser quelques-uns de ces différents pôles.

- Une vue du village montre la Hantes à l'avant-plan enjambée par le pont à quatre arches (il en comporte treize) bordé par le moulin dont on distingue la roue hydraulique. Un chemin sinueux rejoint le sommet de la colline où sont situés à droite l'église surmontée d'une flèche d'ardoises et à gauche le château en ruines. Celui-ci est présenté comme une simple maison de taille importante dont ne subsistent que les pignons en briques auxquels est accolée une tourelle coiffée d'une poivrière. Noyées dans la verdure, un ensemble de petites chaumières s'étagent sur les versants.
- Une vue plus détaillée du château le représente, surplombant le pont et le moulin, comme un ensemble de constructions en briques agencées en quadrilatère jouxtant les hauts pignons du bâtiment en ruines. A l'arrière, une série de bâtiments dans un matériau plus clair (badigeon blanc ?) figure vraisemblablement la ferme castrale.

B. Plan Popp : le noyau bâti au début de l'ère industrielle (milieu du XIXème s.)

Plusieurs modifications apparaissent dans le dessin des voiries au sein du noyau villageois :

- La place Herment apparaît dans sa configuration actuelle. L'église présente une orientation est-ouest et l'espace est délimité au sud par un îlot partiellement bâti qui n'existait pas au XVIIIème siècle.
- Les deux artères principales, la rue Baudson au nord et la rue Grande au sud, sont prolongées vers l'est de manière rectiligne, la première aboutissant à la route de Mons, la deuxième rejoignant une nouvelle place, la place Sturbois. Partant de la rue Grande, le chemin du Butia bifurque vers le sud, dégageant un petit îlot partiellement construit.
- Les abords de la route de Mons comportent quelques habitations.

La création de nouveaux îlots et de nouvelles voiries bordées de constructions atteste une densification de l'habitat. Celle-ci peut être mise en relation avec l'augmentation démographique constatée durant le XIXème siècle : de 208 habitants en 1801, la population passe à 467 habitants en 1910. Selon les sources historiques, cet accroissement est expliqué par la proximité de la frontière et des activités industrielles voisines. Le plan Popp atteste l'existence d'une scierie et d'un chemin des scieries longeant la Hantes.

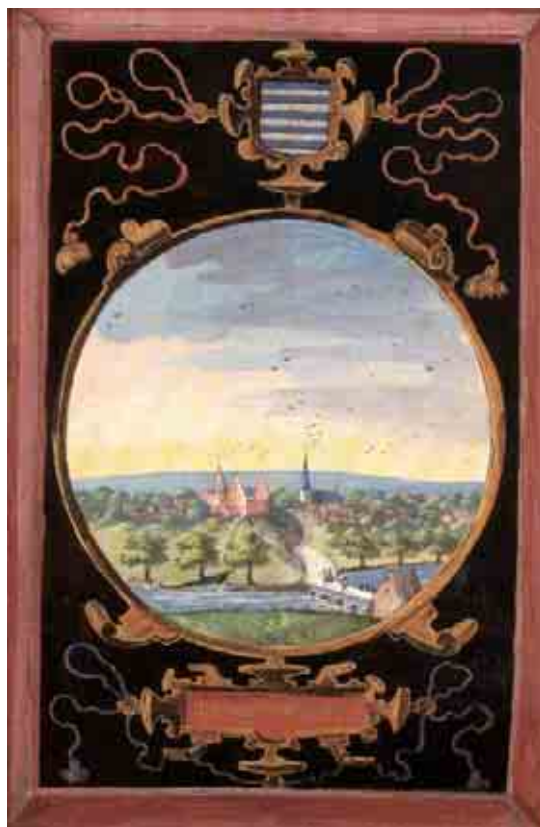
C. Plan Picc et Plan de secteur : du milieu du XIXème siècle à nos jours

Le bâti dans le centre est resté pratiquement identique. Quelques constructions s'ajoutent le long de la rue du Château ou aux abords de la place Sturbois, notamment sur le front ouest de celle-ci. La densification la plus nette est celle de la route de Mons et surtout d'un nouveau quartier au nord de cette artère. Toutefois, on n'observe pas une dispersion du centre comme à Bersillies.

Cet état des choses et le fait que les principales transformations ont eu lieu avant le milieu du XIXème siècle assurent au noyau bâti une très forte homogénéité architecturale, de même qu'ils ont favorisé la préservation du vallon arboré de la Hantes comme un véritable nid de verdure.

L'intérêt paysager de l'ensemble du cours de la Hantes depuis Hantes-Wihéries jusqu'à Montignies-Saint-Christophe est exceptionnel : cette zone est reprise au Plan de secteur en zone rurale d'intérêt paysager, accompagnée de zones vertes naturelles ou de zones boisées. Celles-ci, telles qu'elles sont délimitées sur le Plan de secteur, correspondent toujours exactement à celles qui apparaissent sur la carte Ferraris. Le Plan de secteur définit les alentours du « pont romain » comme site classé et ceux du château comme parc. L'ensemble du village est repris en zone d'habitat à caractère rural à l'exception - sans qu'on s'explique pourquoi - d'une partie de la route de Mons, avec une zone d'intérêt culturel, historique et esthétique (Z.I.C.H.E.) correspondant au noyau le plus ancien et son extension vers l'est.

Le Plan de secteur montre une volonté d'étendre l'habitat le long de la route de Mons, dans la zone au nord-est de celle-ci, ainsi que le long d'un axe nord (vers le couvent Sainte-Anne, dont le tracé existe sur la carte Ferraris). Les cartes récentes montrent déjà une augmentation de l'habitat dans cette zone, sur le plateau surplombant la Hantes, avec des risques d'endommager certains points de vue.



Source : Crédit communal

Album de Croÿ Montignies-Saint-Christophe à la fin du XVIème siècle

- Une vue du village (à droite) montre la Hantes à l'avant-plan enjambée par le pont à quatre arches (il en comporte treize) bordé par le moulin. Un chemin sinueux rejoint le sommet de la colline où sont situés à droite l'église surmontée d'une flèche d'ardoises et à gauche le château en ruines. Celui-ci est présenté comme une simple maison de taille importante dont ne subsistent que les pignons en briques auxquels est accolée une tourelle coiffée d'une poivrière. Noyées dans la verdure, un ensemble de petites chaumières s'étagent sur les versants.
- Une vue plus détaillée du château (à gauche) le représente, surplombant le pont et le moulin dont on distingue la roue hydraulique, comme un ensemble de constructions en briques agencées en quadrilatère jouxtant les hauts pignons du bâtiment en ruines. A l'arrière, une série de bâtiments dans un matériau plus clair (badigeon blanc ?) figure vraisemblablement la ferme castrale.

3. Le patrimoine de la section en images : Perception par les spécialistes et les habitants²

A. Les ambiances urbaines

Au vu de l'analyse cartographique et de l'enquête de terrain, trois pôles se dégagent et focalisent les principales ambiances urbaines : les places et rues anciennes, le « pont romain » et ses alentours, la ferme du château bordant la route de Mons.

I. Les places et rues anciennes :

- rue Grande;
- place Herment;
- place Sturbois.

II. Le site du « pont romain » et ses alentours :

- le « pont romain » et la Hantes;
- la ferme du Moulin;
- le château.

III. La ferme du Château.

² Par habitants, nous entendons les personnes, souvent membres d'associations, rencontrées lors de réunions et/ou qui se sont exprimées par des questionnaires. Les commentaires recueillis figurant en italique nous donnent un premier éclairage local intéressant qui ne doit pas être interprété toutefois comme l'avis général de la population. L'approche sociologique (partie II des études de potentialités) permettra d'approfondir cette connaissance, grâce à la vaste enquête téléphonique menée dans toutes les anciennes communes.

1. Les places et rues anciennes



1. Rue Grande n^{os} 45-46.

Le noyau bâti de Montignies-Saint-Christophe possède un grand intérêt patrimonial et un charme indéniable. Outre des points forts comme le pont dit « romain » et son site naturel exceptionnel, le château et son imposante ferme castrale, cet intérêt réside aussi dans l'ambiance homogène des rues et des places. Les principales modifications urbaines ont eu lieu avant le milieu du XIX^{ème} siècle, ce qui a permis la préservation d'une grande partie du bâti historique. La rue Grande est l'artère la plus remarquable : ici, deux façades dont les portes d'entrée sont monumentalisées par de petites corniches en pierre, dont les larmiers (parties plates) sont soutenus par d'élégantes consoles de style néoclassique.



2. Rue Grande.

Le bâti de la rue Grande remonte en grande partie à la fin du XVIIIème siècle. A droite, la maison (n^{os} 45-46), datée de 1856 (inscription au-dessus de la porte d'entrée), présente une façade de style néoclassique. Elle comporte cinq travées régulières et trois niveaux de hauteur décroissante qui sont séparés par des bandeaux horizontaux en pierre. Elle est mise en valeur par un beau badigeon clair et particulièrement bien entretenue. Elle est reprise à l'Inventaire.



3. Façade fleurie rue Grande.

Cette petite bâtisse en moellons blanchis est mise en valeur par la qualité de l'entretien et son embellissement floral qui s'étend à la voie publique.



4. Vue paysagère à l'arrière de la place Herment.

La place Herment possède une réelle qualité patrimoniale surtout dans sa partie nord formée par les abords de l'église.

Cette vue, illustrant le chemin qui relie la place à la rue Grande, traduit l'équilibre et l'harmonie régnant entre le bâti et l'espace :

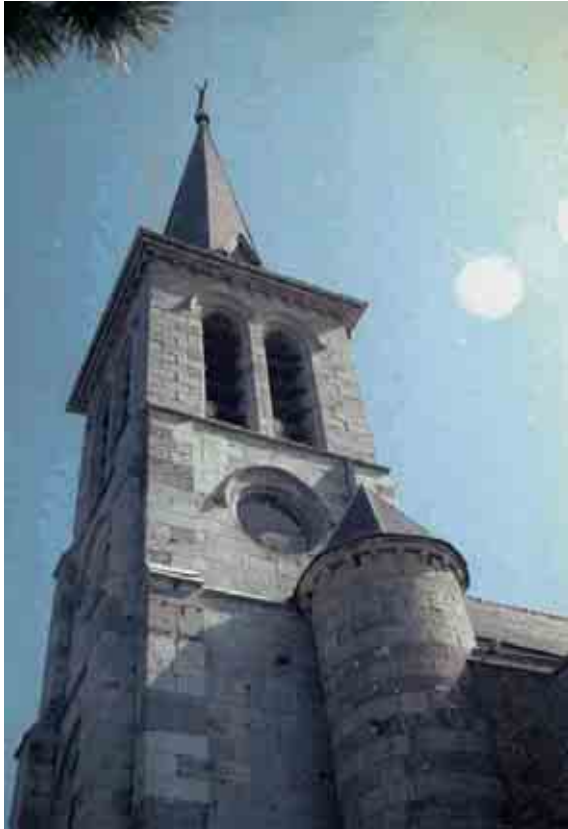
- le mur en moellons qui suit la courbure de la voirie;
- l'intéressante bâtisse blanchie en fond de perspective;
- la végétation qui offre, à différents niveaux de perception visuelle, un écrin vert au bâti : le muret, le verger et l'espace boisé du fond de perspective.



5. Vue paysagère depuis la rue Grande.

L'encaissement de la vallée de la Hantes dégage d'intéressantes vues paysagères, surtout aux marges ouest du village.

Cette vue met en évidence l'interaction positive qui peut exister entre le bâti et le non-bâti. Grâce à son intégration harmonieuse, le bâtiment ne dévalorise en rien le paysage naturel; au contraire, il rehausse, en la contrastant, la qualité de la troisième dimension.



6. Eglise Saint-Christophe.

Edifiée au XV^{ème} siècle, l'église en grès et pierre calcaire a été profondément remaniée au XIX^{ème} siècle. De cette époque, date la tour occidentale de style néogothique, présentant un bel appareillage régulier. Les angles sont ponctués de contreforts et d'une tourelle circulaire. L'édifice est repris à l'Inventaire mais n'est pas classé.

Des habitants sont fiers de cette magnifique église bien mise en valeur. Ses pierres taillées et sa clarté en font un point de repère attirant et intéressant.



7. Eglise depuis la place Sturbois.

Emergeant de la verdure, l'église, avec sa flèche octogonale, est un point de repère que l'on perçoit à travers des percées paysagères.



8. Chapelle funéraire - Détail de la grille d'entrée.

Derrière l'église, au milieu d'un jardin clôturé, s'élève une petite chapelle funéraire soigneusement construite en pierres bien taillées. Le portail en forme d'arc brisé et la fenêtre à trois lobes dans le fronton sont caractéristiques du style néogothique. La présence de cette chapelle rappelle l'époque où les cimetières étaient aménagés autour des églises, ce qui a été interdit à la fin du XVIIIème siècle.

La grille d'entrée en fer forgé est d'un travail remarquable. Deux monogrammes composés des initiales H et N. sont surmontés d'une couronne et entourés de fins motifs en courbes.



9. Façade en moellons place Herment.

Jeu de petites ouvertures en briques se détachant dans la paroi brute d'un mur en moellons.



10. Ensemble d'habitations - angle place Sturbois et chemin Féfut.

Quelques bancs, l'aménagement des bâtiments mitoyens en recul oblique par rapport à la voirie, mettent en valeur et confèrent de la convivialité à cette architecture : un ensemble de maisonnettes basses en moellons de la typologie rurale.



11. Place Sturbois : vue vers l'église.

D'une grande sobriété en matière d'aménagement, la place Sturbois offre des qualités propres aux espaces de place :

- Une taille suffisante et un encombrement minimum permettent son occupation pour diverses activités; la voirie en diagonale découpant l'espace pourrait même être utilement supprimée et verdurée pour renforcer cet effet.
- Une distinction des fonctions par la variation des matériaux de recouvrement du sol incite les propriétaires de véhicules motorisés à ne pas se stationner à tort et à travers.
- La verdure et l'harmonie du bâti augmentent la qualité visuelle et donnent à l'espace un caractère serein.
- La présence du clocher offre un point de repère, rappel pour les riverains de leur appartenance au village.

Des habitants aiment cette place au centre du village, où l'on se sent à l'aise. L'école y est également appréciée pour son aspect propre, bien protégée par sa petite enceinte.



12. Chemin de Féfut vers le sud-est.

Après la place Sturbois, le chemin de Féfut traduit à merveille la fin du noyau bâti et le début de la zone agricole.

Ce type de limite bien marquée présente plusieurs avantages :

- d'un point de vue urbanistique, le respect des paysages ruraux mais aussi des caractéristiques propres du noyau bâti (villages de vallée, de plateau,...) qui se perdent trop souvent dans l'uniformisation d'un habitat en ruban, disposé le long des rues d'accès au village;
- d'un point de vue financier, sont ainsi évités les surcoûts engendrés par l'organisation sur de plus longues distances des services et équipements (égouttage, gaz et électricité, transports en commun,...);
- d'un point de vue social, le modèle groupé facilite l'intégration sociale des nouveaux arrivants, déjà intégrés physiquement.

II. Le site du « pont romain » et ses alentours



**Le « pont romain »
restauré
(Photo M. Godeau).**

13. Le « pont romain » vers 1900. (Ancienne carte postale - Coll. Crédit Communal).

Le pont légendaire fait la renommée de Montignies-Saint-Christophe. Son ancienneté l'a fait remonter aux âges romains mais des archéologues ont contesté cette datation ancienne pour situer plutôt sa construction à la fin du moyen-âge. Son architecture est remarquable : treize arches voûtées en plein cintre sur une longueur de 25 mètres. Elle est rehaussée par la qualité du paysage encore intact. Une belle restauration met l'ensemble en valeur. Celui-ci est classé à la fois comme monument et comme site (cours du ruisseau et alentours).

Le pont romain est un des sites les plus cités par les habitants. Sa restauration fait l'unanimité. Ils apprécient ce lieu de promenade agréable et pittoresque à la fois historique et esthétique. Le cadre magnifique forme un ensemble avec la ferme et une grotte fort visitée où il ne manque qu'un banc pour qu'un large public puisse mieux profiter de l'endroit.



14. La Hantes juste en amont du « pont romain ».

Le cours sinueux de la Hantes est renforcé par les massifs arbustifs et par la vivacité du courant. Les zones dégagées mettent en relief la végétation et le cours d'eau.



15. Ancien mécanisme du pont-barrage.

Ce dispositif est lié vraisemblablement à l'ancienne fonction de barrage jouée par le pont. Celui-ci permettait de détourner la rivière de son lit naturel pour créer une réserve d'eau en amont destinée à l'alimentation du moulin. Un système de treize vannes dans les arches servait à la régulation de l'eau (voir l'étude sur *Les ouvrages hydrauliques en Wallonie*).



16. Ferme du Moulin - rue du Pont romain n°107.

Bel exemple d'architecture toute en moellons et pierres taillées de la deuxième moitié du XVIIIème siècle émergeant d'un beau cadre de verdure. Le bâtiment est repris à l'Inventaire et mériterait le classement (pastille).



17. Détail d'un angle du bâtiment.

Cette photo fait ressortir la qualité du travail de la pierre et son agencement caractéristique pour solidifier l'angle que l'on appelle « en harpe » (les blocs sont mis alternativement dans un sens puis dans un autre). L'édifice possède une corniche profilée également en pierre.



18. Clocheton du château et murs de soutènement en moellons.

En se promenant le long de la rue du Château, on saisit à travers les arbres quelques points de vue sur le château. Si les seigneurs de Montigny sont connus depuis le XI^{ème} siècle, il ne reste que peu de traces du château ancestral deux fois reconstruit en 1804 et après 1918. Les vestiges les plus anciens sont les courtines en moellons de grès et calcaire (visibles dans la partie inférieure de la photo) transformées en murs de soutènement épousant le relief en pente. Ils sont repris à l'Inventaire et mériteraient le classement (pastille). Le haut clocheton terminé en bulbe appartient au château du XX^{ème} siècle.



19. Vue vers le château depuis la ferme du Moulin.

Plusieurs fois remanié, le château actuel (postérieur à 1918) intègre des parties de différentes époques dont cette aile plus ancienne en briques et pierre datant peut-être du XVIIème siècle.

20. Château en surplomb de la ferme du Moulin.

Cette vue montre la forte dénivellation du terrain entre le château qui s'est installé sur un promontoire et les dépendances de la ferme du Moulin situées en contrebas. Celles-ci sont en cours de rénovation en gîte rural.





21. Portail d'entrée du château.

Ce portail marque l'accès de la propriété castrale depuis la ferme du Château. La grille est encadrée de pilastres en pierre surmontés de couronnements sphériques.



22. Vue vers le château depuis l'entrée.

Ici, on distingue, derrière les arbres d'une avant-cour, une façade plus tardive du château datant de la dernière phase de construction.

III. La ferme du Château



23. Ferme du Château.

Le long de la route de Mons, on aperçoit les volumes blanchis et les majestueuses tours de la ferme du Château. Comme le corps de logis, celles-ci datent du XVIIème siècle et semblent monter la garde à l'entrée de la propriété agricole. Elles sont percées d'une série de petites archères qui accentuent le caractère défensif. Le logis, les tours et écuries sont classés depuis 1972.



24. La ferme du Château en 1900
(Ancienne carte postale - Coll. Crédit communal).

La comparaison entre la vue ancienne et celle d'aujourd'hui montre que l'aspect général de la ferme est resté le même depuis le début du XXème siècle. On remarque toutefois quelques modifications dans les percements de la façade extérieure du corps de logis.



25. La même ferme en 1999.

Incontestablement un des plus intéressants points de repère le long de la route de Mons.
Des habitants apprécient que cette belle ferme puisse être visitée.

B.Observations sur quelques problématiques urbaines



1. Briques de façade.

Cet édifice a la typologie basse et allongée des bâtisses anciennes mais la façade d'origine est remplacée par un nouveau parement de briques. Cette méthode de rénovation n'est pas adéquate puisqu'elle entraîne la perte de l'authenticité du patrimoine. Elle n'a pas encore fait trop de ravage dans l'entité, comme malheureusement ailleurs. Il importe toutefois de sensibiliser les propriétaires non informés et pourtant soucieux de l'entretien de leur habitation, comme on le voit ici. De même, le choix de l'aluminium pour les châssis n'est pas conforme à l'image ancienne, n'est pas écologique et la plupart des modèles sont une hérésie thermique.



2. Lotissement.

Les lotissements insérés dans les noyaux anciens posent des problèmes architecturaux et urbanistiques. Le respect de certaines caractéristiques architecturales est nécessaire pour ne pas rompre la continuité du bâti historique, ici principalement en moellons et blanchi. Néanmoins, les volumes des maisons restent compacts et ne sont pas brisés par des lucarnes type « fermette flamande ».



3. Problématique de la perte des badigeons.



4. Le même édifice avec son badigeon ancien. (D'après l'Inventaire du Patrimoine monumental).

Ce bâtiment en moellons et briques est repris à l'Inventaire. Le rez-de-chaussée (partie droite) date de la fin du XVIII^{ème} siècle et le reste a été ultérieurement modifié (étage et porte garage). La façade était autrefois couverte d'un badigeon blanc qui, outre le fait qu'il permettait de camoufler les transformations, était plus conforme à l'image ancienne dominante du village. Comme le sablage de la façade, le remplacement de volets en bois part d'une bonne volonté des propriétaires de mettre en valeur leur habitation mais le type choisi ne correspond pas au modèle ancien.



5. Place Herment.

La place Herment joue un rôle important au coeur du village puisqu'elle est utilisée pour la balle-pelote. Pourtant, elle ne donne pas l'impression d'une place mais plutôt celle d'une route, surtout dans sa partie est. L'asphalte, par son état et son aspect, ne reflète en rien la qualité patrimoniale du noyau villageois. Dans le cadre d'une politique touristique, il semble indispensable, même avec des moyens modestes, d'améliorer les traitements et revêtements de sol qui doivent toutefois rester compatibles avec son usage sportif.

6. Route de Mons, vers Beaumont.

Longeant plusieurs sections d'Erquelinnes, la route de Mons est un important axe de drainage pour la vie locale. Malheureusement, comme beaucoup de voiries de transit, elle n'offre pas que des qualités. L'augmentation du trafic et de la vitesse des véhicules, y compris aux abords des villages, rend cette voirie dangereuse pour les usagers lents - piétons ou cyclistes - comme pour les véhicules motorisés.

Cette vue montre spécifiquement un « effet de toboggan » engendré par le relief et situé dans une longue ligne droite, ce qui incite l'automobiliste à accélérer.





7. Poteau électrique - place Sturbois.

Les réseaux électriques aériens sont une véritable plaie dans les noyaux bâtis. Souvent très denses, ils sont inesthétiques et gâchent des bâtiments de qualité, des perspectives ou plus simplement l'esthétique de l'espace urbain qui les abrite. En France, de gros efforts sont consentis pour enterrer les câbles.

8. Poteau électrique - rue Baudson.

Faute de pouvoir enterrer tous les réseaux à court terme, des solutions de camouflage naturel favorisent leur meilleure intégration visuelle.





9. Calvaire - rue Sainte-Anne. (Photo M. Godeau).

De l'autre côté de la route de Mons, certains habitants parlent de la rue Sainte-Anne où la nature est agréable et calme; les sentiers et l'ancienne ligne vicinale incitent à la promenade. Un regret toutefois, l'ancienne abbaye devenue privée est maintenant complètement clôturée, rendant inaccessible un petit calvaire. Entouré d'arbres remarquables, celui-ci était un lieu de promenade et de repos fort prisé.

4. Conclusions

Les qualités patrimoniales de Montignies-Saint-Christophe sont d'un intérêt exceptionnel. L'image dominante du coeur ancien - défini en zone d'intérêt culturel, historique et esthétique (Z.I.C.H.E.) au Plan de secteur - est l'ambiance rurale. Outre des bâtiments remarquables, il possède des fronts bâtis en parfaite harmonie avec le cadre naturel rehaussé par la présence de la Hantes. L'intérêt paysager de cette zone est un patrimoine particulièrement précieux à préserver.

On distingue trois pôles historiques d'intérêt patrimonial, qui peuvent être regroupés en deux ensembles en raison de leur proximité géographique :

- à l'est, l'ensemble des places et des rues anciennes du noyau villageois;
- à l'ouest, l'ensemble du site du «pont romain» et la ferme du Château.

I. Les places et rues anciennes du noyau villageois

Le noyau historique de Montignies-Saint-Christophe mérite certainement aussi d'être reconnu comme **joyau du patrimoine wallon** : l'ensemble constitué par les deux places principales et l'axe de liaison formé par la rue Grande est particulièrement remarquable. En effet, tant les places que la rue présentent une implantation irrégulière et morcelée du bâti typique des noyaux villageois. De plus, c'est la zone où la cohésion architecturale du bâti de type rural, principalement XVIIIème-XIXème siècles, est la plus perceptible. Actuellement, une quinzaine de bâtiments de cette époque sont repris à l'Inventaire.

• ***Les éléments intéressants sont :***

- l'ensemble de la **place Herment** dans sa partie nord, monumentalisé par l'église en pierre en harmonie avec l'espace, formé par le bâti, les murs et la végétation l'entourant;
- l'ambiance rurale homogène de la **rue Grande** comme axe patrimonial reliant la place centrale au pont romain et à la deuxième place du village, la place Sturbois;
- la **place Sturbois**, sobrement verdurée, en harmonie avec le bâti et offrant quelques vues intéressantes vers l'église et la vallée de la Hantes;
- la grande qualité **des vues paysagères** depuis les marges sud et ouest du village vers la vallée de la Hantes;
- la **préservation des cheminements et paysages** aux marges du noyau bâti, par exemple, le chemin de Féfut ou la rue du Pont romain, non perturbés par des lotissements en ruban.

• ***Les problématiques à améliorer sont :***

- le **reparementage** de certaines façades (briques de façades) faisant disparaître l'authenticité du bâti ancien;
- le **décapage** de certaines façades autrefois badigeonnées, entraînant la perte de l'homogénéité blanche des rues anciennes;
- la présence d'un **lotissement au sein du village**, dont le style architectural et le matériau diffèrent totalement du noyau ancien, alors que cette rue est reprise au Plan de secteur en zone d'intérêt culturel et devrait donc faire l'objet de plus de soucis d'intégration lors de la délivrance des permis d'urbanisme;
- la **place Herment dans sa partie est** dont le revêtement et la structuration ne sont pas conformes à la qualité du bâti.

II. L'ensemble formé par le site du « pont romain » et la ferme du Château

Même s'il n'est pas d'origine romaine, le pont de Montignies-Saint-Christophe possède un intérêt patrimonial incontestable, d'autant plus qu'il se situe dans un écrin de verdure exceptionnellement préservé. Il fait la renommée de Montignies-Saint-Christophe au-delà même de l'entité et est particulièrement apprécié par la population locale dont il fait la fierté. Avec la ferme du Château, ce sont les deux seuls patrimoines classés jusqu'à présent.

- **Les éléments intéressants sont :**

- le « **pont romain** » restauré et son cadre naturel comme «site phare» de Montignies-Saint-Christophe mais aussi de toute l'entité d'Erquelinnes;
- la **ferme du Moulin** comme patrimoine architectural XVIIIème siècle remarquablement préservé (à classer selon l'Inventaire), les dépendances font l'objet d'une réaffectation en gîte;
- les vues sur le **château et ses murs de soutènement** anciens (courtines à classer selon l'Inventaire) comme témoins du passé seigneurial;
- la **ferme du Château**, majestueux ensemble en quadrilatère classé, bien conservée avec des parties remontant encore au XVIIème siècle; les deux tours d'entrée créent un signal patrimonial le long de la route de Mons.

- **Les problématiques à améliorer sont :**

- **assurer la reconnaissance du patrimoine par le classement** : la présence d'édifices à classer (pastilles dans l'Inventaire) est un atout mais indique le manque de protection officielle à l'heure actuelle de patrimoines d'intérêt;
- créer une **infrastructure minimum de convivialité**, par exemple des bancs agrémentant la découverte du site par les villageois, touristes ou promeneurs;
- **structurer les chemins aux alentours du pont romain**, tant par leur entretien que par la création d'une cartographie et d'un balisage clair; pratiquer certaines réouvertures permettant leur utilisation par la population locale comme par les touristes.

N.B. La **problématique de la route de Mons** est signalée. Présente partout dans l'entité, elle doit faire l'objet d'une thématique globale. Les sections les plus concernées sont Montignies-Saint-Christophe et Solre-sur-Sambre, ensuite Erquelinnes, tandis que les autres sections en sont plus éloignées.